

RAPPORT ANNUEL 2023



Mission Lèpre
Suisse

IMPRESSUM

Édition, rédaction et copyright:

Mission Lèpre Suisse

Mise en page :

freirLM | Sonja Räss

Impression :

Printzessin.ch (Jordi), Belp

Photos : Tom Bradley,

Sabrina Dangol, Ollivier Girard,

Mission Lèpre Internationale

SOMMAIRE

Avant-propos du Président	3
Portrait	4-7
Rapport d'activité	8-18
Mission Lèpre dans le monde	8-16
Transparence	17-18
Rapport de l'organe de révision	19
Comptes annuels 2023	20-22
Annexe aux comptes annuels	23-27



Couverture : Joseph Lukala (44 ans) du Congo RDC. Il tient entre ses mains le traitement antibiotique contre la lèpre. © Tom Bradley



Chère lectrice,
cher lecteur,

Il est important que nous ouvrons nos oreilles et nos cœurs

à ceux qui ne sont pas entendus.

Dans un monde façonné par les voix tonitrueuses des puissants, il est crucial de créer de l'espace pour ceux qui se tiennent dans l'ombre.

À la fin 2010 déjà, l'Assemblée générale des Nations Unies avait adopté à l'unanimité une résolution confirmant des principes et des directives visant à mettre fin à la discrimination à l'égard des personnes atteintes de lèpre et de leurs proches.

J'espère sincèrement que cette collaboration entre les organes de l'ONU, Mission Lèpre et les organisations locales continuera à porter ses fruits et contribuera à créer un monde où chaque personne jouit des mêmes chances et de la même dignité.

Aujourd'hui, je tiens à vous adresser un grand merci à tous. Vos généreux dons en faveur des personnes atteintes de la lèpre dans le monde entier ont fait une différence remarquable. Grâce à votre précieuse aide, nous avons non seulement pu appor-

ter une assistance médicale d'urgence indispensable, mais aussi apporter espoir et guérison dans la vie de nombreux individus touchés par cette maladie souvent mal comprise et presque oubliée. En sauvant non seulement des vies, vous avez également amélioré la qualité de vie de nombreuses personnes qui auraient autrement dû vivre dans l'isolement et le désespoir.

Nous vous demandons également de rester en pensée et en prière aux côtés des personnes affectées par la lèpre. Puisse-t-elles trouver le réconfort et le soutien nécessaire sur leur chemin de guérison et de rétablissement.

Encore une fois, un grand merci pour votre générosité et votre engagement envers les personnes touchées par la lèpre dans le monde. Que votre gentillesse et votre bonté touchent encore de nombreux cœurs et apportent de l'espoir dans la vie de ceux qui en ont tant besoin.

Avec mes salutations les plus chaleureuses et mes vœux de bénédiction,

Jan Kuny
Président de Mission Lèpre Suisse •

Mission Lèpre Suisse se présente

En tant qu'organisation humanitaire chrétienne, nous nous engageons depuis 1905 en faveur des plus démunis. Nous accompagnons et soutenons des hôpitaux et des projets en Asie et en Afrique et faisons partie de l'Alliance Globale Mission Lèpre Internationale, qui est active dans plus de 30 pays.

En tant que principale organisation de lutte contre la lèpre, nous aidons les personnes discriminées à cause de la lèpre ou d'un handicap. Nous travaillons avec elles pour les aider à guérir de la maladie et sortir de la pauvreté afin de mener une vie indépendante et digne.

NOUS APPLIQUONS UNE STRATÉGIE EN TROIS POINTS:

1

Zéro transmission d'ici 2035

Grâce au dépistage précoce et au traitement, nous interrompons la propagation de la lèpre.

2

Zéro invalidité

Réduire les handicaps grâce aux soins personnels, au traitement des plaies, à la rééducation et aux chaussures adaptées.

3

Zéro discrimination

Nous nous engageons contre la discrimination des personnes affectées par la lèpre et / ou en situation de handicap.

NOS VALEURS

Fondations chrétiennes

La vie de Jésus-Christ nous inspire et nous motive à vivre l'amour du prochain.

Impartialité

Nous aidons sans tenir compte des convictions religieuses et politiques.

Intégrité

Nous attachons une grande importance à une gestion transparente et responsable des finances ainsi qu'à une utilisation efficace des fonds qui nous sont confiés.

Professionalisme et durabilité

Nous proposons une aide globale et de haute qualité, qui crée également un changement à long terme.

Collaboration en partenariat

Nous travaillons en collaboration avec les personnes affectées par la lèpre et leurs associations. Pour la lutte contre la lèpre, nous coordonnons notre travail avec les autorités sanitaires et d'autres acteurs. •

COMITÉ



Président

Jan Kuny
Aesch
Directeur de transport
Président dès mars 2010
Membre dès avril 2007



Membre

Daniel Wahl
Bottmingen
Réalisateur et journaliste
Membre dès mars 2009



Membre

Valérie Favre
Yverdon-les-Bains
Médecin
Membre dès avril 2014



Membre

Katharina Fahrni Ritz
Hünibach
Mère au foyer
Membre dès avril 2017



Membre

Daniel Graf
Weggis
Entrepreneur
Avril 2017 – 16. Nov. 2023



Membre

Jean-Luc Gassmann
Fribourg
Juriste
Membre dès août 2000



Membre

Andreas Haag
Trimbach
Pasteur
Membre dès avril 2017

COMITÉ D'ORGANISATION



Directeur

Markus Freudiger
Wiedlisbach
Dès mars 2012



Responsable romande

Helen Woldu
Lausanne
Dès mai 2022

Mission Lèpre dans le monde



Plaidoyer

Les personnes atteintes de la lèpre et leurs familles souffrent toujours de discrimination. Mission Lèpre défend leurs droits au niveau local et international.

Mathias Duck (à droite) du Paraguay est lui-même atteint de la lèpre. En tant que défenseur mondial de Mission Lèpre, il a rencontré en 2023, à Bâle, le professeur Markus Schefer (à gauche) du Comité des personnes handicapées de l'ONU. Son message à Markus Schefer : l'ONU doit écouter la voix des personnes atteintes de la lèpre. À cela, Markus Schefer a répondu : « La lèpre est dans le radar du comité. Les personnes en situation de handicap doivent avoir une vie digne et les mêmes possibilités que toute autre personne. »

Le comité examine régulièrement la situation dans un pays. Des organisations membres de Mission Lèpre peuvent y soumettre un rapport à ce sujet. Il doit contenir des demandes claires afin que le comité sache

ce qui doit être mis en place. Seule une combinaison de pression politique et d'initiatives locales peut améliorer la situation des personnes concernées. « Avec des recommandations appropriées, des actions peuvent être menées sur place. Un processus long, mais c'est la seule façon de faire bouger les choses. Par exemple, pour les personnes touchées dans un petit village en Inde, pour qui un changement est essentiel », a expliqué Mathias Duck.

Alice Cruz a écrit des choses similaires après sa visite officielle au Bangladesh. L'ONU l'a nommée première rapporteuse spéciale pour les personnes victimes de discrimination en raison de la lèpre. Elle souligne : « Malheureusement, ni la maladie de la lèpre ni le stigmate n'ont disparu. Nous devons renforcer la base et les associations locales des personnes touchées. J'ai vu des exemples de bonnes pratiques de la manière dont elles luttent contre la discrimination. Je suis impressionnée par le travail exceptionnel qui est fait là-bas. »

C'est pourquoi Mission Lèpre soutient les personnes touchées, les groupes locaux et leurs associations. Lors d'ateliers, elles apprennent à connaître et à revendiquer leurs droits. Elle les aide à demander des cartes d'invalidité. Elle soutient les employés locaux pour rédiger des rapports sur des situations discriminatoires. Parallèlement, une lutte est menée au niveau politique pour abolir les lois discriminatoires.

Impact

Ensemble, nous atteignons les personnes touchées par la lèpre et d'autres maladies tropicales négligées, le handicap et la pauvreté, et les aidons de manière holistique.

Étapes

- Plus de recherche active de cas
- Plus de contacts examinés (> 1/2 million de contacts en 2022)
- Plus d'enfants diagnostiqués, mais moins avec un handicap

Aashra, un exemple vivant

« Les gens me fuyaient, ils me rejetaient. » Cette situation plonge Aashra dans une profonde dépression. Elle voulait se suicider. Après avoir sensibilisé les habitants du village à la lèpre, ils ont de nouveau accueilli Aashra. Aujourd'hui, la jeune Indienne est une ambassadrice engagée pour les personnes atteintes de lèpre. Après avoir suivi une formation de couturière à l'école professionnelle de Mission Lèpre, elle souhaite apprendre à coudre aux personnes touchées. Ainsi, Aashra veut les aider à construire une vie autonome et digne. •



Ces chiffres montrent ce qui a été accompli par le travail de Mission Lèpre International au 31 décembre 2023 (la collecte de données 2023 est en cours).

305'229'621 personnes ont bénéficié de l'expertise de Mission Lèpre qui a soutenu les services de santé publiques de gouvernements.

534'574
contacts examinés

+13%

53'231 jours de formation sur la lèpre et la détection précoce effectués

+30%

25'696 sandales protectrices distribuées

+22%

11'225 personnes atteintes de lèpre soutenues dans leur plaidoyer

9'498 personnes ayant accès à des installations WASH (eau, assainissement et hygiène)

4'822 apprenants dans la formation professionnelle soutenus

+142%

94% des malades traités à temps

Bangladesh

Des défis malgré des progrès

Sixième place parmi les 23 pays les plus touchés par la lèpre et dixième place pour les handicaps liés à la lèpre – tel est le triste bilan selon l'OMS.

Le journal local « Dhaka Tribune » du 3 décembre 2023 décrit la situation actuelle avec justesse : « Aujourd'hui, le Programme national de lutte contre la lèpre compte environ 3'000 à 3'500 nouveaux cas de lèpre par an, mais le nombre réel est probablement deux fois plus élevé. Environ 6 à 8% des patients atteints de la lèpre souffrent plus tard de handicaps. Ces derniers peuvent entraîner une exclusion supplémentaire. Les personnes concernées ne sont souvent plus en mesure d'apporter leur contribution à la famille et à la société et deviennent totalement dépendantes. Elles se sentent obligées d'aller mendier pour survivre ».

Programme « Learning 360 ».

Notre travail sur le terrain a évolué de manière très positive. Les objectifs de 2023 ont été atteints.

Le projet couvre environ la moitié du Bangladesh et comprend 23 districts. Nous nous y engageons en faveur des personnes les plus faibles et les plus vulnérables.

Santé

Grâce à la recherche active de cas et au traçage des contacts, Mission Lèpre a

trouvé 758 nouveaux cas de lèpre. Elle a examiné la population dans le cadre de consultations mobiles, également dans des régions reculées. Les patients atteints de la lèpre avec une évolution grave de la maladie ont entre autres reçu 980 traitements et opérations spécialisés, dans notre hôpital de référence DBLM Nilphamari. 1'517 patients ont pu être équipés de moyens auxiliaires tels que des prothèses ou des béquilles. 822 agents de santé d'institutions publiques ont été formés pour apporter leur expertise en matière de lèpre au système de santé. Parallèlement, nous avons sensibilisé la population à la lèpre, à ses symptômes et à son traitement dans le cadre d'une vaste campagne en ligne, dans la presse écrite et lors de manifestations.

« Le travail accompli à l'hôpital de la lèpre est impressionnant. Nos collaborateurs locaux s'engagent corps et âme pour permettre aux personnes atteintes de la lèpre de recevoir un traitement professionnel ». Lotti Appenzeller, coordinatrice de programmes.



Haris Ali (60) avec Lotti Appenzeller

Éducation

Les apprenants, en situation de handicap ou non, ont été soutenus dans leur éducation formelle et un programme de coaching à base communautaire a été offert. Ceci qui a permis à 955 étudiants de bénéficier de meilleures opportunités professionnelles. 245 adultes ont amélioré leurs revenus en apprenant de nouvelles compétences professionnelles et ont bénéficié de microcrédits. 80 ont créé une petite entreprise. Nous avons formé 417 dirigeants d'associations et d'organisations d'entraide dans les domaines du leadership, des finances et de la création de revenus. Certains ont obtenu des postes dans des organes publics et ont ainsi pu participer activement aux décisions et aux initiatives locales. Cela renforce leur influence et ouvre des portes pour participer à l'organisation de la vie des personnes atteintes de la lèpre et en situation de handicap.

Contributions de la DDC

La Direction du développement et de la coopération (DDC) a soutenu le programme en 2023 à hauteur de 354'268 francs.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC



Maison d'accueil pour femmes de Hagar

Intervention de crise pour les femmes et les enfants dans le district de Nilphamari.

En 2023, 60 femmes et 22 enfants ont pu respirer, se reposer et surmonter leurs expériences traumatisantes. Le travail de la maison d'accueil pour femmes a été examiné par un évaluateur externe. Il résume ainsi : « Le projet a permis aux femmes et aux enfants en situation de crise de bénéficier d'un soutien global, d'une autonomisation et d'une prise en charge. Cette aide a permis leur réintégration dans la société. Les activités génératrices de revenus et l'amélioration de la confiance en soi des bénéficiaires sont également remarquables. L'exploitation de nouvelles sources de revenus et la réinsertion seront poursuivies par les responsables ».

Les résidentes sont très satisfaites de la maison d'accueil pour femmes et l'offre de conseils variés avec des leçons de santé est précieuse. Des efforts durables sont essentiels pour renforcer la confiance en soi des femmes et leur offrir une base de vie durable après avoir quitté le foyer. Le projet a fait des progrès dans la promotion de l'acceptation des femmes et des enfants dans leurs communautés, par le biais de la médiatisation et de l'assistance juridique. Cependant, un soutien systémique et un engagement continu sont indispensables. •

Inde

Éducation pour les jeunes défavorisés

En Inde, il y a très peu de prestataires d'éducation qui répondent aux besoins spécifiques des apprenants atteints de la lèpre et de handicaps. Mission Lèpre joue un rôle de pionnier dans ce domaine.

L'accès à l'éducation est difficile pour ces jeunes en raison du stigma et de la situation financière de leurs parents. Afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent à mendier ou à travailler dans des conditions dégradantes, Mission Lèpre investit dans leur formation professionnelle.

Dans les écoles de Faizabad, Nashik et Vizianagaram, 923 jeunes apprennent des métiers artisanaux, l'informatique et l'administration. Selon leur formation et leur niveau, ils peuvent suivre des cours simples, des formations certifiées ou des formations professionnelles complètes.

Les contenus d'apprentissage sont actuels et pertinents pour une intégration réussie dans la vie professionnelle. Les formations sont reconnues et les diplômés sont très recherchés sur le marché du travail. Un coaching professionnel intensif et de bons contacts avec les futurs employeurs permettent une embauche après la formation. Plus de 689 diplômés ont réussi à intégrer directement le marché du travail.

Changement durable

Les jeunes sortent de la pauvreté et s'offrent de meilleures perspectives, pour eux et leur famille. Leurs employeurs sont formés pour créer des postes de travail inclusifs. Les écoles ont proposé de nouvelles formations telles que technicien solaire ou de l'artisanat simple comme la fabrication de sacs en tissu. Ces formations promeuvent l'autonomie financière.



Apprenante en formation de couture. © Sabrina Dangol

Hôpital Philadelphia Community, Salur

L'hôpital diagnostique et traite les patients atteints de lèpre ainsi que les patients généraux. Tous les patients y reçoivent des soins de santé de tous types sous un même toit. Parallèlement, Mission Lèpre vient en aide à des groupes de population négligés dans des régions très éloignées.

L'hôpital accueille environ 100 patients ambulatoires par jour. 60 lits sont disponibles pour les patients hospitalisés. L'offre comprend des traitements spécialisés de la lèpre, la dermatologie, la chirurgie, les soins intensifs, l'ophtalmologie, la physiothérapie et l'ergothérapie, l'orthopédie, la dentisterie, le laboratoire, la radiologie, le conseil en diabétologie, la pharmacie, la pédiatrie, la gynécologie et l'obstétrique. L'orientation des patients fonctionne très bien, car l'hôpital collabore bien avec les autorités, les prestataires de soins privés et publics ainsi que les organisations à but non lucratif.

Cliniques mobiles

Chaque semaine, une équipe mobile de professionnels de la santé se déplace dans trois régions environnantes pour apporter des soins aux populations négligées. Les patients reçoivent un traitement sur place et sont transférés à l'hôpital de Salur si nécessaire. Ces interventions visent principalement les groupes tribaux indigènes qui ont un accès limité aux services de santé. L'équipe sensibilise également la population à la lèpre, recherche de nouveaux cas et encourage les patients cachés à consulter rapidement.

Résultats

14'807 patients généraux
2'427 patients atteints de la lèpre
16'700 jours de lit (76% d'occupation)

La pénurie de médecins a conduit à une baisse d'occupation. Les emplois en milieu rural sont peu prisés, les professionnels préférant s'installer en ville. •



Visites dans le service de lèpre stationnaire. © Sabrina Dangol

Népal

L'hôpital lèpre d'Anandaban

Anandaban signifie « forêt de la joie » – un nom approprié pour la pente boisée où se trouve le campus hospitalier. Ici, les patients trouvent guérison et joie de vivre. Ils réalisent aussi qu'ils ont une dignité.

Au total, 46 673 patients ont été traités (+ 8%), dont 7 323 pour la lèpre et 39 350 patients généraux. La clinique ambulatoire de Katmandou a enregistré une forte augmentation du nombre de patients.

Traitements spécialisés de la lèpre

Plus de 144 nouveaux cas de lèpre ont été découverts et traités (+18%). Un patient sur cinq souffrait déjà de handicaps et de plaies ouvertes car le diagnostic était trop tardif. Par conséquent, 713 traitements spécialisés de plaies, chirurgies reconstructrices et interventions chirurgicales ont été réalisés en 2023. 2 959 patients ont eu besoin de physiothérapie. 1 127 paires de sandales orthopédiques ont été distribuées. Le taux d'occupation des lits était de 78 %.

Programme de santé dans les écoles

La détection précoce est cruciale pour arrêter la lèpre et réduire les dommages. Mission Lèpre a effectué des examens préventifs dans six écoles publiques, atteignant ainsi des personnes médicalement sous-traitées dans des villages isolés du sud de Lalitpur. En plus du dépistage de

la lèpre, le programme comprenait la promotion de la santé générale comme l'hygiène dentaire, la santé mentale et l'alimentation. Au total, 548 enfants ont été examinés. Plus de 50% d'entre eux souffraient déjà de malnutrition et d'autres problèmes.

Évaluation de l'impact

L'évaluation faisant partie de l'élaboration de la prochaine phase, un auditeur externe a interrogé le personnel et les patients. Il a aussi examiné les processus, les finances et évalué l'efficacité des stratégies. « L'hôpital fait un travail exceptionnel avec les ressources limitées dont il dispose », indique le rapport.

Santosh est de retour à l'hôpital en raison d'escarres sur sa jambe droite. La blessure doit guérir et la prothèse doit être réajustée. •



Congo RDC

Le contrôle de la lèpre

Le Congo RDC est le pays ayant le plus de cas de lèpre en Afrique¹. Les malades sont encore trop souvent détectés tardivement et souffrent de handicaps permanents.

En raison des guerres des dernières années, il ne reste que peu de choses du système de santé. La lèpre est encore répandue au Congo et il est donc particulièrement difficile pour les personnes touchées de recevoir les soins spécialisés nécessaires. Le projet couvre les trois régions du Sud-Kivu, du Kasai et du Kasai Central. Nous travaillons en étroite collaboration avec le ministère de la Santé congolais, l'organisation OPALCO (regroupement de personnes touchées par la lèpre), les responsables communautaires et les prestataires de soins de santé. Nous soutenons la formation de professionnels de la santé pour la détection précoce et le traitement de la lèpre, ainsi que le dépistage des contacts et la rééducation.

Collecte de données

Durant dix ans, tous les nouveaux cas ont été documentés dans la zone du projet à l'aide d'une application² soutenue par l'OMS. Il est évident que la transmission se poursuit : des cas d'enfants sont encore signalés, indiquant clairement des cas de contagion. Le pourcentage de handicaps visibles parmi les nouveaux malades est resté au-dessus de la norme de 10% au cours des cinq dernières années.

Démarrage réussi du projet

Après la phase pilote, le projet proprement dit a pu démarrer à l'été 2023. Grâce aux données recueillies, la recherche peut être intensifiée; la dernière étape pour trouver et traiter les cas cachés étant complexe en raison de la taille du pays.

Premiers résultats

34 nouveaux cas de lèpre ont été découverts.
350 professionnels de la santé formés.
371 personnes sensibilisées à la lèpre : intervenants communautaires, leaders religieux, guérisseurs.

La détection précoce se fait par des examens de masse, des consultations mobiles pour la lèpre, la recherche de patients suspects et le dépistage des contacts de malades. •



Joseph lors d'un examen de contrôle.. © Tom Bradley

¹ En 2020, la RD Congo a enregistré 12 020 cas de lèpre, la plaçant au quatrième rang derrière l'Inde, le Brésil et l'Indonésie (Rapport épidémiologique hebdomadaire de l'OMS, n° 36, 10 septembre 2021).

² L'application de collecte de données (KoboCollect) soutenue par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) cartographie les cas de lèpre et permet une meilleure surveillance.



Niger

Le travail sur la lèpre est poursuivi malgré le renversement du gouvernement.

Malgré le coup d'État, la recherche de cas de lèpre, le renforcement du système de santé, la sensibilisation de la population et l'aide à l'autonomisation restaient des piliers importants de notre travail.

Le Niger est l'un des pays les plus pauvres du monde. Le coup d'État militaire du 26 juillet 2023 a aggravé la situation, en particulier pour les plus démunis. Les sanctions internationales ont entraîné une augmentation du coût de la vie et, par conséquent, de la faim. Les coupures d'électricité sont constantes et les services de santé risquent de s'effondrer. Certaines zones restent encore inaccessibles en raison de la situation instable. Malgré cela, le travail a pu se poursuivre. Mission Lèpre maintient

son soutien aux personnes atteintes de lèpre et de handicaps.

Renforcer la détection précoce

Les progrès réalisés sont énormes. Le programme national de lutte contre la lèpre du gouvernement a été efficacement soutenu. 80 professionnels de la santé ont été formés au diagnostic et au traitement. La recherche active de cas a été couronnée de succès à l'échelle régionale. 262 cas de lèpre ont été découverts et traités gratuitement. Des cas ont également été identifiés dans des centres de santé qui ne les auraient, en temps normal, pas signalés. La formation de 49 bénévoles de la communauté au diagnostic et à l'orientation des cas suspects a beaucoup contribué à la sensibilisation au niveau communautaire.



Famille et leurs proches au Niger. © Ollivier Girard

Réduire les handicaps

Les personnes atteintes de la lèpre et les personnes en situation de handicap ont bénéficié de plusieurs mesures. Des investissements ont été faits dans le traitement, les soins personnels et la réadaptation. Notre équipe a pris en charge 17 groupes d'auto-soins comprenant 233 membres. Pour prévenir les blessures, 99 personnes atteintes de lèpre ont reçu des sandales protectrices. par Enfin, 53 patients présentant des réactions ont été pris en charge.

Promouvoir l'indépendance

Le soutien socio-économique a considérablement amélioré les conditions de vie de 44 bénéficiaires. Cela a été rendu possible grâce à des formations et à un soutien à la création d'entreprises; comme par exemple : des cours sur la fertilisa-

tion des terres, l'élevage, le tissage, la couture et la fabrication de fours.

Sensibilisation

Environ 3'160'000 personnes dans les régions rurales ont été sensibilisées à travers des actions de sensibilisation de masse. 368 personnes ont pu être sensibilisées dans les écoles. Au Niger, Mission Lèpre vise à promouvoir l'intégration de l'éducation sur la lèpre dans les programmes scolaires des écoles publiques et surtout dans la formation du personnel de santé.

Implication

Les participants ont été impliqués dans la conception du projet et ont été interrogés dessus. Cela a permis d'identifier les groupes les plus vulnérables ainsi que leur besoins. ●

Suisse

Travail de sensibilisation

En plus de la collecte de fonds pour des projets de lutte contre la lèpre, la sensibilisation de la population suisse est une tâche importante de Mission Lèpre. Nous informons sur la lèpre, la pauvreté, l'exclusion et la coopération au développement.

En 2023, environ 1 200 personnes ont appris lors de conférences et d'événements que des millions de personnes souffrent toujours de la lèpre et de ses conséquences. Il s'agit de plus du double du nombre d'auditeurs par rapport à l'année précédente (2022 : 500 personnes). Un résultat encourageant.

Tournée de conférences

En Suisse, la lèpre est depuis longtemps tombée dans l'oubli, la maladie étant considérée lointaine. C'est pourquoi Mission Lèpre a demandé à un personne touchée par la lèpre de raconter son histoire. Pour

la huitième fois déjà, le pasteur Dan Izzett a parcouru la Suisse avec sa femme et donné des conférences. Il a parlé lors de cultes, a visité des classes et des groupes, a pris le temps de rencontrer les gens. « Dan a rencontré plus de 500 personnes. Après 15 jours intenses, 2 418 kilomètres à travers la moitié de la Suisse, 13 événements et 8 visites, il est retourné en Angleterre. J'ai eu le privilège de traduire et de voir comment les gens ont été touchés », se souvient le directeur Markus Freudiger.

Stand

La participation à la campagne « Stop Pauvreté » est une partie intégrante de notre travail de sensibilisation du public. 150 personnes ont participé à une conférence le 25 mars 2023 à Aarau. Lors de conversations au stand, les participants en ont appris davantage sur la lèpre et la situation actuelle. •



Dan et Babs Izzett lors de leur tournée en Suisse.

La lèpre dans le monde : actualité

Les développements récents et les nouvelles sur la lèpre: pourquoi continuons-nous à nous focaliser sur la lèpre ?

Les personnes atteintes de la lèpre sont généralement négligées. Dans l'actualité de l'été 2023, la Suisse a fait la une avec « Les médecins s'interrogent : de plus en plus de cas de lèpre aux États-Unis »³. En Floride, destination de rêve, les infections augmentent depuis 2020. Un cinquième des 159 cas recensés dans le pays ont été découverts là-bas. En comparaison avec la situation mondiale de la lèpre, ce ne sont que quelques cas. Les gros titres alimentent les peurs. Cependant, ils ne parlent pas des millions de personnes malades dans les pays les plus pauvres. Nous voyons ces nouvelles comme une opportunité de sensibiliser à la lèpre et de mettre en lumière le grand besoin : environ 200'000 nouveaux cas sont enregistrés chaque année dans le monde. Pour chaque personne guérie, 19 autres cas apparaissent.

Le dernier kilomètre

La recherche du dernier cas de lèpre est un véritable défi dans les régions vastes et sous-approvisionnées des Suds globaux. Sous la devise « Ne laisser personne de côté » des Nations Unies et de leurs objectifs de développement durable mondiaux (ODD), nous nous engageons également à trouver le dernier cas. Pour arrêter définitivement

la maladie, cet engagement est nécessaire. Non détectée, la lèpre entraîne des handicaps à vie et d'autres infections. La spirale de la pauvreté, de la mauvaise santé et de l'exclusion continue de tourner. C'est pourquoi nous travaillons pour interrompre la transmission de la lèpre d'ici 2035.

Ensemble, nous pouvons vaincre la lèpre définitivement

Le partenariat mondial Zero Leprosy (GPZL) a été créé dans ce but. Le nouveau président en est le Dr. Steinmann de l'Institut tropical suisse. Une nomination qui nous réjouit. De même, lorsque les gouvernements et les organisations reconnaissent l'importance de la lutte contre la lèpre et la mettent à leur agenda. Cela a été le cas l'année dernière, lorsque la Première Ministre du Bangladesh, Sheikh Hasina, a demandé aux entreprises pharmaceutiques locales de commencer à produire des médicaments contre la lèpre. Il reste néanmoins beaucoup à faire.

L'espoir d'une véritable chance de vaincre enfin la lèpre nous motive chaque jour. Marchons ensemble jusqu'à la dernière étape pour que « ne laisser personne de côté » devienne réalité. •

³ Article sur [blick.ch](https://www.blick.ch) du 2 août 2023.

Transparence

Nous attachons une grande importance à une gestion transparente et responsable des finances et à une utilisation efficace des fonds qui nous sont confiés. Les comptes sont présentés selon la norme Swiss GAAP RPC 21. Nous nous faisons régulièrement contrôler par Zewo. Vous trouverez à la page suivante des diagrammes sur l'utilisation des fonds, leur affectation et leur origine.

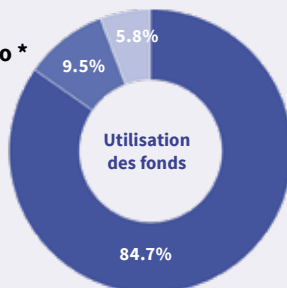
Le calcul des charges est présenté selon la méthode Zewo *

Sur un don de 100 francs, 81.30 francs sont affectés aux projets.

Charges de projets 84.7% | Année précédente 81.3%

Recherche de fonds 9.5% | Année précédente 12.9%

Administration 5.8% | Année précédente 5.8%.



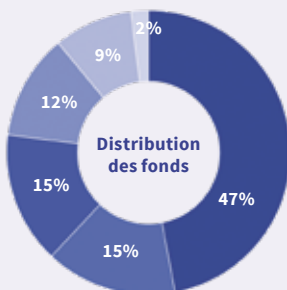
Distribution des fonds

Le graphique suivant montre la répartition des moyens financiers entre les pays prioritaires.

47% Bangladesh | **15%** Népal

15% Inde | **12%** Congo RDC

9% Niger | **2%** Suisse



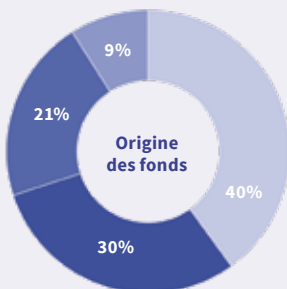
Origine des fonds

30% de dons privés

21% de fondations / institutions

9% de fonds publics

40% de legs et héritages



* <https://zewo.ch/fr/methode-zewo/>

Vous trouverez les rapports sur les finances dans les pages suivantes.

Rapport de l'organe de révision statutaire sur le contrôle restreint

à l'Assemblée générale de l'association de la

Mission Lèpre Suisse avec siège à Herzogenbuchsee

En notre qualité d'organe de révision statutaire, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de variation du capital et annexe) de l'association de la Mission Lèpre Suisse pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2023. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle restreint de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels (avec un total du passif de CHF 3'225'276, un capital de l'organisation de CHF 3'173'246 et avec un résultat annuel avant variation du capital de l'organisation de CHF 1'016'339) ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec Swiss GAAP RPC et ne sont pas en conformité avec la droit Suisse et des statuts.

Berthoud, le 19.03.2024

Unico Treuhand AG



Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

Stefan Häslér
Expert-réviseur agréé
Expert-comptable diplômé
Auditeur responsable



Qualifizierte elektronische Signatur - Schweizer Recht

Claudine Philip
Agent fiduciaire avec brevet fédéral

Annexes: Comptes annuels

Treuhand und Wirtschaftsprüfung • Steuer- und Wirtschaftsberatung • Immobilienreuhand

Unico Treuhand AG Dammstrasse 58 CH-3401 Burgdorf	Tel. 034 427 73 73 www.unicotreuhand.ch burgdorf@unicotreuhand.ch	Unico Treuhand AG Münsingen Dorfmatweg 8a CH-3110 Münsingen	Tel. 031 720 20 80 www.unicotreuhand.ch muensingen@unicotreuhand.ch
---	---	---	---

Mitglied von EXPERTSuisse

Mitglied TREUHAND | SUISSE

Bilan au 31 décembre 2023

	Notes (Annexe)	2023 CHF	2022 CHF
ACTIF			
Liquidités	4	2'752'858	1'742'672
Comptes débiteurs	5	5'528	15
Comptes de régularisation de l'actif	6	39'010	21'408
Actif circulant		2'797'397	1'764'095
Installations et équipements	7	1'831	2'527
Terrains et bâtiments	8	426'049	436'377
Actif immobilisé		427'879	438'904
TOTAL DE L'ACTIF		3'225'276	2'202'999
PASSIF			
Engagements de prestations et services	9	6'079	13'142
Comptes de régularisation du passif	10	35'951	22'950
Passif à court terme		42'030	36'092
Fonds affectés	11	10'000	10'000
Fonds d'investissement		10'000	10'000
Capital libéré généré		500'000	500'000
Capital fixe généré		2'673'246	1'656'907
Capital de l'organisation	12	3'173'246	2'156'907
TOTAL DU PASSIF		3'225'276	2'202'999

Comptes d'exploitation 2023

	Notes (Annexe)	2023 CHF	2022 CHF
Dons		889'503	991'900
Dons affectés		254'422	162'093
Dons de fondations et institutions		46'250	46'550
Dons de fondations et institutions affectés	14	768'011	675'870
Contributions du secteur public	15	354'268	459'402
Legs et héritages	16	1'518'481	367'020
Produits de collectes de fonds		3'830'936	2'702'835
Autres produits		18'020	18'938
Total des produits		3'848'955	2'721'772
Financement de projets		-2'245'564	-2'083'036
Frais de suivi de projets		-155'309	-163'213
Charges directes de projets	17	-2'400'873	-2'246'250
Recherche de fonds	17	-269'249	-356'188
Charges administratives	17	-159'161	-153'285
Charges d'exploitation		-2'829'283	-2'755'723
Résultat d'exploitation		1'019'672	-33'951
Produits financiers		1'365	177
Charges financières		-4'698	-5'697
Résultats financiers		-3'333	-5'521
Résultat annuel avant le résultat des fonds		1'016'339	-39'471
Attribution des fonds affectés		10'000	10'000
Utilisation des fonds affectés		-10'000	-69'000
Résultat des fonds		-	-59'000
Résultat annuel avant variation du capital de l'organisation		1'016'339	19'529
Variation du capital libéré généré		0	0
Variation du capital fixe généré		1'016'339	19'529
Total de variation du capital de l'organisation		1'016'339	19'529
Résultat annuel après attribution		0	0

Tableau de variation du capital 2023

Chiffres en CHF	Notes (Annexe)	Solde d'ouverture	Attribution (externe)	Transferts internes	Utilisation	Solde de clôture
Projets Bangladesh		10'000	923'599	0	-933'599	10'000
Projets Congo RDC		0	0	0	0	0
Projets Inde		0	92'764	0	-92'764	0
Projets Népal		0	249'879	0	-249'879	0
Projets Niger		0	129'000	0	-119'000	10'000
Projets Suisse		0	4'000	0	-4'000	0
Fonds d'investissement (fonds affectés)		10'000	1'399'242	0	-1'399'242	10'000

Capital libéré généré		500'000	0	0	0	500'000
Capital fixe généré		1'656'907	0	1'016'339	0	2'673'246
Résultat annuel		0	1'016'339	-1'016'339	0	0
Capital de l'organisation	12	2'156'907	1'016'339	0	0	3'173'246

Tableau de variation du capital 2022

Chiffres en CHF	Notes (Annexe)	Solde d'ouverture	Attribution (externe)	Transferts internes	Utilisation	Solde de clôture
Projets Bangladesh		0	894'396	0	-884'396	10'000
Projets Congo RDC		0	0	0	0	0
Projets Inde		25'000	167'970	0	-192'970	0
Projets Népal		0	186'998	0	-186'998	0
Projets Niger		44'000	44'000	0	-88'000	0
Projets Suisse		0	4'000	0	-4'000	0
Fonds d'investissement (fonds affectés)		69'000	1'297'365	0	-1'356'365	10'000

Capital libéré généré		500'000	0	0	0	500'000
Capital fixe généré		1'637'379	0	19'529	0	1'656'907
Résultat annuel		0	19'529	-19'529	0	0
Capital de l'organisation	12	2'137'379	19'529	0	0	2'156'907

Annexe aux comptes annuels 2023

BASES ET PRINCIPES

1. Bases de la comptabilité

La présentation des comptes de l'Association Mission Lèpre Suisse est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : normes fondamentales et RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View) ; elle respecte les normes ZEW0.

Dans le même temps, la tenue des comptes est en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 69a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Ces comptes annuels ont été présentés par le Comité le 12 mars 2024 pour être révisés. Les dons et legs sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis), indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Aucun actif ni passif en devises étrangères n'est disponible. Les opérations en devises étrangères ont été converties au taux de change en vigueur. Ils s'appliquent sur le principe de l'évaluation séparée des actifs et passifs. L'amortissement des avoirs se fait selon la méthode linéaire directe.

3. Konsolidierungskreis

Mission Lèpre Suisse n'a pas d'autres organisations soumises à son contrôle.

DONNÉES RELATIVES AU BILAN

4. Liquidités

Cette rubrique comprend les fonds en caisse, les soldes postaux et bancaires.

5. Comptes débiteurs

Il existe des créances de CHF 5'528 concernant un sponsoring, des transferts en ligne en suspens et l'impôt anticipé sur le produit des intérêts.

6. Comptes de régularisation actif

Un total de CHF 39'010 (année précédente CHF 21'408) est disponible pour la régularisation de prestations fournies à l'avance, en grande partie à partir des paiements attendus pour les projets de la part des fonds de loterie des cantons de Berne et de Schwyz ainsi que du décompte final LPP d'Allianz Suisse et des taxes payées à l'avance.

7. Installations et équipements

Cette rubrique comprend les équipements des bureaux de Lonay et Herzogenbuchsee, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique. Les équipements de bureau sont assurés contre les risques incendie et éléments naturels pour un montant de CHF 100'000. Les installations et équipements sont amortis directement et linéairement.

8. Terrains et bâtiments

Cette rubrique comprend les bureaux à Herzogenbuchsee. Ils sont amortis directement et linéairement sur une période de 50 ans.

9. Engagement de prestations et services

Ce poste de CHF 6'079 comprend quelques factures en suspens, principalement liées à la publicité et à la sensibilisation. (année précédente : CHF 13'142).

10. Comptes de régularisation du passif

Ce poste de 35'951 CHF (année précédente : 22'950 CHF) comprend principalement les honoraires habituellement attendus de l'organe de révision (concernant l'exercice écoulé), une contribution ouverte à The Leprosy Mission International (TLMI) ainsi que quelques petites factures dans divers domaines.

11. Fonds d'investissement affecté

Ces fonds sont constitués de subventions avec une utilisation clairement définie et des dons provenant de collectes ciblées. Ces fonds sont affectés plus largement aux programmes nationaux. Fin 2023, les comptes présentent un capital de fonds affecté à des projets au Niger. Le capital du fonds pour l'aide au Bangladesh a été entièrement utilisé cette année.

12. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose de capitaux générés libéré et fixe.

Le **capital généré libéré** constitue les ressources, que l'Association dans le cadre des objectifs généraux, dispose librement. Ils servent avant tout de garantie pour le respect des obligations financières. Il est limité à CHF 500'000.

Le **capital généré fixe** constitue les ressources, qui selon la volonté de l'Association et de ses organes dirigeants, sont réservés à un objectif clairement défini. Le capital fixe est utilisé pour financer des projets et programmes. Le capital n'est pas limité.

DONNÉES SUR LE COMPTE D'EXPLOITATION

13. Dons

Les ressources financières de l'Association sont constituées de dons de donateurs privés et du soutien d'églises, d'administrations publiques et de fondations ; de legs et donations. Nous mentionnons ci-dessous les fondations qui, nous ayant soutenus au cours de l'année, ont souhaité figurer dans ce rapport:

Direction du développement et de la coopération DDC | Fondation Dr. Ernst-Günther Bröder | Fondation Däster-Schild | Église évangélique réformée du canton de Saint-Gall | Interaction | Canton de Bâle-Ville | Fonds de loterie des cantons d'Argovie, Berne, Glaris, Lucerne, Nidwald, Obwald, Schaffhouse, Schwyz, Thurgovie, Saint-Gall | Commission OeME de l'Église réformée du canton de Zoug | Église réformée-Belp-Belpberg-Toffen

Des frais administratifs peuvent être déduits aussi bien sur les dons non affectés que sur les dons ciblés.

14. Dons de fondations et institutions affectés

Au cours de l'année écoulée, de nombreuses fondations et institutions nous ont soutenus à hauteur de CHF 768'011 (CHF 675'870 l'année précédente). Notamment, Mission Lèpre Internationale (TLMI) qui a contribué à hauteur de CHF 255'994 à notre programme au Bangladesh.

15. Contributions du secteur public (DDC)

Via l'association faitière Interaction, nous avons reçu de la Direction du développement et de la coopération (DDC), du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) une contribution de CHF 354'268 (CHF 459'402 l'année précédente) pour notre programme au Bangladesh.

16. Legs et héritages

Au cours de l'année écoulée, nous avons bénéficié de legs et héritages pour un montant de CHF 1'518'481 (CHF 367'020 l'année précédente). Il s'agit en grande partie de fonds non affectés.

17. Tableau des charges

	2023 CHF	2022 CHF
Paiements relatifs aux projets	2'171'526	2'009'975
Charges de personnel des projets Suisse	46'381	47'207
Charges de projets Suisse	8'362	8'365
Autres charges des projets Suisse	19'296	17'489
Total du financement de projets	2'245'564	2'083'036
Charges de personnel	146'402	151'691
Suivi de projets (frais de voyages, visites de projets)	1'951	4'740
Charges locatives du travail de projets	6'956	6'782
Total des charges de suivi de projets	155'309	163'213
Charges de personnel	97'601	107'422
Recherche de fonds	171'648	248'767
Total de la recherche de fonds	269'249	356'188
Charges de personnel	112'927	113'296
Charges locatives *	20'868	20'347
Frais administratifs	25'365	19'642
Total des autres charges administratives	159'161	153'285
Projets Suisse	46'381	47'207
Projets internationaux	146'402	151'691
Recherche de fonds	97'601	107'422
Administration	112'927	113'296
Total des charges de personnel	403'311	419'616

* Les amortissements ont été pris en compte dans les charges locatives. Ils représentent pour l'année écoulée un total inchangé de CHF 11'028 (CHF 11'028 l'année précédente).

Les dépenses ont été calculées selon la méthode ZEW0 (<https://zewo.ch/fr/methode-zewo/>) vous trouverez un graphique à ce sujet dans le rapport de performance.

18. Preuve d'équilibre de projets	Solde	Attribution	Transferts		Solde
Chiffres en CHF	d'ouverture	(externe)	internes	Utilisation	de clôture
Projets Bangladesh	10'000	927'713	0	-937'713	0
Projets Congo RDC	0	232'308	0	-232'308	0
Projets Inde	0	292'400	0	-292'400	0
Projets Népal	0	301'645	0	-301'645	0
Projets Niger	0	189'281	0	-179'281	10'000
Soutien général à TLMI : subventions diverses	0	169'960	0	-169'960	0
Projets de commerce équitable	0	15'458	0	-15'458	0
Projets Suisse	0	37'960	0	-37'960	0
Petits projets	0	4'800	0	-4'800	0
Total	10'000	2'171'526	0	-2'171'526	10'000

19. Transactions avec des organisations associées

Les projets à l'étranger ont été sélectionnés, planifiés, suivis et financés par le Comité et le Comité d'organisation, et mis en œuvre en collaboration avec Mission Lèpre Internationale – The Leprosy Mission Fellowship, une association comptant environ 30 pays membres. La coordination est soutenue par The Leprosy Mission International, dont le siège est à Brentford, Royaume-Uni. Par le biais de l'association Interaction, nous recevons des contributions de la Direction du développement et de la coopération (DDC).

20. Rémunération organes dirigeants (Travail et prestations non-rémunérés)

Les membres du Comité travaillent bénévolement. Par conséquent, comme les années précédentes, aucune rémunération ou autre indemnité n'a été versée en 2023. Ils ont fourni au total environ 200 heures de travail non-rémunéré (contre environ 200 heures l'année précédente). Au cours de l'exercice, le Comité s'est réuni deux fois avec le Comité d'organisation.

21. Rémunération du Comité d'organisation et effectif du personnel

La direction comprend deux personnes salariées. La direction 2023 est rémunérée à hauteur de CHF 182'619 bruts au total (année précédente : CHF 191'832). L'effectif du personnel à la fin de l'année comprend sept collaborateurs avec un pourcentage de poste total de 374.

22. Liens d'intérêts

Katharina Fahrni Ritz, membre du Comité, travaille pour l'association Netz4 à Zurich ; les autres membres du Comité n'ont pas de liens d'intérêts importants. Le directeur Markus Freudiger est membre du Comité de l'association Interaction.

23. Plan de prévoyance

Notre plan de prévoyance est géré par Allianz Suisse SA. La cotisation de l'employeur incluse dans les charges de personnel s'élève à CHF 23'189 pour l'année sous revue (CHF 21'936 l'année précédente). •



Mission Lèpre Suisse

Route de Denges 38 | 1027 Lonay

Tél. 021 801 50 81

info@missionlepre.ch | missionlepre.ch

IBAN : CH44 0900 0000 1000 4835 5

Bureau en Suisse alémanique :

Lepra-Mission Schweiz

Bernstrasse 15A

3360 Herzogenbuchsee

Tel. 062 961 83 84

info@lepramission.ch | lepramission.ch

